

APPEL A PROJETS POSTDOC INNOVATION

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : **11 MAI 2017**

PSL place la valorisation de la recherche, le transfert de technologies et de connaissances, et l'entrepreneuriat au cœur de son projet. Son potentiel d'impact socio-économique est exceptionnel, basé sur l'excellence scientifique et technologique de ses membres, sur son fonctionnement interdisciplinaire et sur la proximité entre recherche fondamentale et appliquée. L'engagement de ses équipes de recherche, et particulièrement des jeunes chercheurs, est un enjeu crucial à cet égard. Le présent appel propose des contrats postdoctoraux à de jeunes docteurs passionnés par les sciences, l'innovation et le transfert de technologies et de connaissances, dont l'esprit entrepreneurial pourra contribuer à la création de start-up et à d'autres projets d'innovation de rupture.

Le programme Postdoc Innovation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de PSL avec ELAIA Partners et AURIGA Partners, sociétés indépendantes de capital investissement spécialisées dans le financement de start-up innovantes, et avec l'incubateur Agoranov. Ces trois partenaires, conjointement avec PSL, participeront à l'accompagnement et au soutien des projets dès leur phase initiale.

Cet appel à candidatures concerne tous les domaines scientifiques ou technologiques, y compris les sciences humaines et sociales, et tous les secteurs d'activité dans lesquels ces sciences ou technologies peuvent avoir un impact économique ou sociétal. Deux postes sont ouverts pour des jeunes docteurs, porteurs de projets hébergés par un laboratoire ou centre de recherche du périmètre PSL, et ayant obtenu leur doctorat depuis 3 ans au maximum à la date du début de projet.

Déroulement du projet

Les projets se dérouleront en 2 phases :

La **première phase** permettra de faire émerger, dans une unité de recherche de PSL, un projet de valorisation susceptible de mener à la création d'une start-up, ou le cas échéant à un transfert vers une entreprise existante. Cette phase est destinée à permettre une définition du projet, couvrant ses aspects scientifiques et technologiques, les applications possibles, le ou les marché(s) envisagé(s) ainsi que le modèle économique associé. Au cours de cette phase, d'une durée indicative de 12 mois, le postdoc innovation sera salarié de PSL.

Si au cours de la première phase le porteur et l'équipe qui l'accompagne ont pu développer un projet de valorisation crédible et prometteur, le projet pourra être prolongé par une **deuxième phase**, après évaluation par PSL et ses partenaires, durant laquelle le post-doctorant rejoindra en principe la start-up créée ou l'entreprise partenaire. Le projet sera alors valorisé au sein de l'entreprise, dans laquelle les fonds d'investissement et PSL pourraient investir dans des conditions à définir, tout en poursuivant leur accompagnement du projet.

Critères et déroulement de la sélection

Les projets déposés seront évalués en fonction du CV du candidat, de sa motivation, du potentiel de valorisation du projet et de l'adéquation de l'environnement fourni par l'équipe de recherche. L'engagement et l'attitude entrepreneuriale du candidat, ainsi que l'impact socio-économique potentiel du projet et sa capacité à atteindre des utilisateurs et un marché dans un délai raisonnable seront des critères importants.

Les candidats devront démontrer :

- de solides compétences dans un ou plusieurs domaines scientifiques,
- leur capacité d'initiative et de prise de risque,
- leur compétence en matière de gestion de projets,
- leur volonté de s'engager dans une démarche entrepreneuriale,
- une forte capacité à travailler en équipe et à évoluer dans des environnements complexes et incertains.

Une formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation constitue un atout supplémentaire, mais n'est pas un prérequis pour déposer sa candidature.

Le jury sera composé de représentants de PSL et de ses partenaires, ainsi que d'experts indépendants. La sélection se déroulera en deux étapes : une pré-sélection sur dossier et une sélection après entretien avec le jury.

Date limite de réponse

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 11 mai 2017

Dépôt des candidatures et contact :

Merci de compléter le formulaire disponible par téléchargement sur le site PSL et de l'envoyer par courriel à l'adresse : postdoc.innovation@univ-psl.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter postdoc.innovation@univ-psl.fr